

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 275

Année universitaire 2016-2017

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 275 - 19 AVRIL 2017

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 du 29 avril 2011 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

Le **mercredi 19 avril 2017**, à 9h00, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 13 avril 2017, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle de cours 23.01 - bâtiment 23 du Campus Triolet.

Membres en exercice : 39

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **21 membres présents ou représentés** - ,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : *Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée*).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 275 :

- 1- Introduction,
- 2- Approbation du PV,
- 3-Point sur la pédagogie,
 - a- Validation de la composition des Conseils de perfectionnement,
 - b- Vote de conventions et du DU Advanced Materials concernant la délivrance de l'équivalence L3 par la Faculté,
 - c- CUPGE,
 - d- Accréditation CMI,
 - e- Création de deux parcours - Master Énergie,
 - f- Création du parcours Mathématiques et Science informatique - MSI,
- 4- Présentation du Coût du TOEIC,
- 5- Vote du calendrier universitaire 2017-2018 de la Faculté,
- 6- Ouverture des discussions sur les MCC 2017-2018,
- 7- Vie du campus,
 - a- Demandes de domiciliation,
 - b- Vote de subventions,
- 8- Questions diverses.

Vote n° 1 : Validation du Procès-Verbal n° 274 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 22 mars 2017.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 274 - Conseil du mercredi 22 mars 2017 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Vote des Conseils de Perfectionnement de la Faculté des Sciences :

- Master Biologie Agrosciences,
- Master Biologie santé,
- Master Eau,
- Master Mécanique.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

L'ensemble des Conseils de perfectionnement recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Vote de la modification des parcours des Cycles Universitaires Préparatoires Grandes Ecoles - CUPGE - des mentions Mathématiques et Physique.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La modification des parcours CUPGE des mentions Mathématiques et Physique recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la convention cadre de partenariat entre le Lycée Joliot Curie de Sète et la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 7

Défavorable : 10

Favorable : 4

La convention cadre de partenariat entre le Lycée Joliot Curie de Sète et la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis DEFAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention cadre de partenariat entre le Lycée Joliot Curie de Sète et la Faculté des Sciences de Montpellier conditionnée à l'obtention d'un soutien financier complet.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 13

Défavorable : 5

Favorable : 3

La convention cadre de partenariat entre le Lycée Joliot Curie de Sète et la Faculté des Sciences de Montpellier conditionnée à l'obtention d'un soutien financier complet recueille un avis DEFAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote de l'accord inter composantes DUETI entre les IUT de Béziers, Montpellier-Sète et Nîmes, et la Faculté des Sciences.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 20

L'accord inter composantes DUETI entre les IUT de Béziers, Montpellier-Sète et Nîmes, et la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote de la création du Diplôme Universitaire « Advanced Materials ».

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 20

La création du Diplôme Universitaire « Advanced Materials » recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote de l'accréditation du Coursus Master Ingénierie.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 19

L'accréditation du Coursus Master Ingénierie recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 9 : Vote de la création de deux parcours (EISRII - Energie et Informatique Spatiale pour les Réseaux Insulaires et Isolés -, et EMSAR - Gestion de l'Energie Multi Sources Autoconsommation et Micro-Réseaux) au sein du master Energie en collaboration avec l'Université de Guyane.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La création des deux parcours au sein du master Energie recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 10 : Vote de la création du parcours Mathématiques et Science Informatique du master Informatique.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 20

La création du parcours Mathématiques et Science Informatique du master Informatique recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 11 : Vote du calendrier universitaire 2016-2017 de la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Abstention : 2

Pour - version 1 : 10

Pour - la version 2 : 0

Pour - la version 3 : 8

La version 1 du calendrier universitaire 2017-2018 de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 12 : Vote de demandes de domiciliation des associations :

- **Association Corpo Energie Montpellier - CEM,**
- **Groupe EEA en Robotique et Spacial - GEEARS,**
- **Montpellier Méca Club - MMC.**

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

Les demandes de domiciliation des associations CEM, GEEARS et MMC recueillent un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 13 : Vote de la demande de subvention de l'association GNUM relative à la manifestation « 24h de la biodiversité » pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La demande de subvention de l'association GNUM relative à la manifestation « 24h de la biodiversité » pour un montant de trois cent euros recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 14 : Vote de la demande de subvention de l'association ACES relative à la manifestation « Salon international CosmetAgora » pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 19

La demande de subvention de l'association GNUM relative à la manifestation « 24h de la biodiversité » pour un montant de trois cent euros recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 15 : Vote de la demande de subvention de l'association Env'Agrotech relative au colloque « Innovation et alimentation durable : que trouverons-nous dans nos cuisines demain ? » pour un montant de quatre cent euros (400€).

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La demande de subvention de l'association Env'Agrotech relative au colloque « Innovation et alimentation durable : que trouverons-nous dans nos cuisines demain ? » pour un montant de trois cent euros recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 16 : Vote de la demande de subvention de l'association Les Moleclowns relative à la manifestation « Marmites et Molécules» pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La demande de subvention de l'association Les Moleclowns relative à la manifestation « Marmites et Molécules» pour un montant de trois cent euros recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 17 : Vote de la demande de subvention de l'association Ouvre tête relative à la manifestation « La semaine de l'environnement» pour un montant de trois cent euros (300€).

Votants : 20 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 20

La demande de subvention de l'association Ouvre tête relative à la manifestation « La semaine de l'environnement» pour un montant de trois cent euros recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la 9^{ème} SEANCE - année universitaire 2016-2017 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11h00.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 275,

Fait à Montpellier, le 19 avril 2017

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

**CALENDRIER DES CONSEILS
DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER
ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017**

Conseil	Date	Lieu
Conseil n° 276	Mercredi 17 mai 2017 - 8H45	Amphi 23-01
Conseil n° 277	Mercredi 14 juin 2017 - 8H45	SC 12-01
Conseil n° 278	Mercredi 12 juillet 2017 - 8H45	Amphi 23-01